**L'ADEME et MORILLON CORVOL partenaires pour le Développement Durable**

**25/03/2005**

[Retour au sommaire  
**Communiqués de presse**](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12527)

**Michèle Pappalardo, présidente de l'ADEME, et Pierre Fèvre, directeur général de MORILLON CORVOL (société CEMEX), viennent de signer un accord-cadre d'une durée de trois ans pour enrichir les performances environnementales de l'exploitation des carrières et inscrire l'activité de l'entreprise dans le développement durable. Fruit des relations entretenues entre les deux partenaires depuis 10 ans, cette coopération est une première dans l'industrie du granulat.**

Ainsi, grâce à son Plan Environnement Entreprise, élaboré dès 1995 avec l'ADEME, MORILLON CORVOL a mis en place une politique environnementale claire et pragmatique appuyée sur une organisation, des procédures rigoureuses et des outils de mesure performants adaptés à l'ensemble des sites de production. S'appuyant sur des objectifs concrets périodiquement évalués, cette politique a permis des progrès nombreux dans des domaines tels que l'analyse des milieux, la maîtrise des nuisances industrielles, les transports, le réaménagement des carrières ou la concertation. Dans le cadre de la campagne de mobilisation "Faisons vite, ça chauffe" lancée en mai 2004 par l'ADEME, MORILLON CORVOL est le récent lauréat du trophée « Planète gagnante » catégorie entreprise pour récompenser ses actions de sensibilisation de son personnel et notamment l'édition du « Manuel de l'éco-citoyen ».

MORILLON CORVOL souhaite désormais faire évoluer son système de management environnemental en l'intégrant à une démarche plus globale de développement durable. Cet accord-cadre permet de conduire des actions tendant à promouvoir cette démarche et à favoriser un développement des activités d'extraction de granulats respectueux des hommes et de l'environnement, par l'évaluation et l'amélioration des performances de l'entreprise. Les nombreuses thématiques (déchets, énergie, transport?) de cet accord sont également l'occasion pour l'ADEME d'aborder le secteur industriel des granulats aux côtés d'un partenaire moteur. Ce dynamisme permettra à l'agence de développer des réflexions utiles à l'ensemble de la profession.

Par cet accord, L'ADEME fera bénéficier MORILLON CORVOL de son expertise sur ces différents domaines. Elle sera associée aux opérations pilotes et bénéficiera du retour d'expériences de l'entreprise, proposera des tests sur des technologies nouvelles, des organisations innovantes ou des méthodologies. Enfin, l'action conjointe de l'entreprise et de l'ADEME permettra de sensibiliser les collaborateurs de MORILLON CORVOL aux thématiques du développement durable.

L'ADEME et MORILLON CORVOL développeront des projets conjoints sur cinq thèmes d'intérêt commun : développement durable et système de management environnemental, économie des ressources minérales : production de granulats de recyclage et valorisation des sous-produits de carrières, utilisation rationnelle de l'énergie, réduction des émissions de gaz à effet de serre et organisation des transports, utilisation de produits écoresponsables.

    [[](http://www.cemex.fr/morilloncorvol/)](http://www.cemex.fr/morilloncorvol/)

**Encart bas de page**

* Pourquoi l?ADEME signe t-elle des accords cadre ?

Les accords cadres signés par l'ADEME avec des établissements publics, ou des entreprises publiques ou privées permettent de mieux organiser et de renforcer les partenariats entre les signataires. Limités à 3 ans, leur élaboration est le fruit d'un travail conjoint d'analyse et de réflexion systématique et approfondi.

Ils reposent sur une approche transversale des problématiques liées à l'environnement dans une perspective de développement durable. L'ADEME met alors à disposition, de manière cohérente, ses capacités d'expertise et de conseil, ses outils méthodologiques, ses systèmes d'aide à la décision, à l'investissement ou à la recherche. Ces accords peuvent être déclinés au niveau régional. En retour, les partenaires s'engagent notamment, au-delà de leurs propres actions, à aider l'Agence à développer ses actions de communication, en particulier vers le grand public.

* MORILLON CORVOL en bref

MORILLON CORVOL, une société CEMEX (leader mondial sur le marché des matériaux de construction), est l'un des premiers industriels français du granulat (sables et graviers) et gère une soixantaine de carrières sur tout le territoire. MORILLON CORVOL bénéficie de la puissance internationale de CEMEX et de la synergie avec ses autres métiers, notamment l'activité béton prêt à l'emploi de Béton de France. Son activité logistique fluviale en fait un acteur important du transport de matériaux par voie d'eau.

[www.cemex.fr](http://www.cemex.fr)

**Contact**

* Relations Presse ADEME

H & B Communication  
[Nadège Chapelin](mailto:n.chapelin@hbcommunication.fr)   
Tél. : 01 58 18 32 45   
[Elisabeth Dos Santos](mailto:e.dossantos@hbcommunication.fr)   
tél. : 01 58 18 32 45

* Relations presse MORILLON CORVOL

[Nathalie Ponsart](mailto:nathalie.ponsart@cemex.fr)Service communication  
Tél. : 01 49 79 44 94